

VOGUE

societe.union@sonapresse.com

Des laissés-pour-compte des pouvoirs publics ?

F.S.L.
Libreville/Gabon

"L A musique, le chant et l'art sont l'expression profonde de l'être humain. L'Homme se développe à travers tous ces différents univers. Il est temps aujourd'hui que nos autorités comprennent qu'aucun développement ne peut se faire dans l'abandon de sa culture. Les artistes doivent comprendre aussi qu'ils doivent se fédérer pour que nous soyons mieux organisés, pour que nous puissions aller plus loin". Cette phrase prononcée par Laurianne Ekondo, artiste-chanteuse gabonaise, le 12 juin dernier, au cours d'un webinaire, avait sonné comme un signal fort pour inviter les artistes au rassemblement.

Car, avait dit Annie-Flore Batchiellilys, ce même jour, "être artiste, c'est être responsable et participer au développement de notre pays, sur la base des valeurs de notre culture. L'art est l'âme d'un peuple. Si la division est la plaie, l'entente est la guérison. Donc, l'unité est une force, une natte pour être et mieux faire en gardant notre dignité". Un front commun que forment désormais les artistes contre les pouvoirs publics en général, le

ministère de la Culture et des Arts en particulier, qu'ils estiment indifférents à leur sort. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), pour sa part, avait apporté son appui à travers le projet Résili'art. De son côté, l'Institut français du Gabon avait misé sur le maintien de la visibilité en développant, entre autres choses, le concept des salles de spectacles virtuelles. Mais du côté du ministère de la Culture et des Arts, on affirme que ce n'est pas que l'accompagnement avait refusé d'être effectué. Il se posait le problème de représentativité. L'aide pouvait être apportée, mais à qui et à quelle entité ? D'où tout l'intérêt du regroupement qui s'effectue actuellement dans le monde

culturel. Comme le dit l'artiste Naneth Nkoghe, les problèmes constatés pendant la pandémie ne sont pas nouveaux. "Le plus gros est celui du statut de l'artiste. Le Bugada (Bureau gabonais de droits d'auteurs) et les droits d'auteur ne constituent que 30% de ce statut.



Photo: DR

Tout au long de la pandémie, les artistes gabonais estiment avoir été délaissés par les pouvoirs publics.

Spectacles virtuels comme planche de salut

LE secteur de la culture a navigué à vue dès l'entrée en vigueur des mesures de restrictions. Cela s'est traduit par la fermeture des salles de spectacles, cinémas, musées et librairies avec les confinements et couvre-feux successifs

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LE Covid-19 a de plein fouet secoué ce secteur qui, jusqu'à ce jour, demeure sous assistance respiratoire. Plus d'un an que "Ya Covid" de Tina a bousculé toute la planète et singulièrement le monde de la culture, ses acteurs et son public. Tout a été mis en confinement : théâtres, salles de concerts, bibliothèques, instruments de musique, etc. Pour détourner le monde de ce schéma macabre imposé par les statistiques du coronavirus, les artistes ont recouru à l'usage du numérique.



Photo: DR/L'Union

À défaut de pouvoir applaudir leurs artistes favoris en présentiel dans une salle, les amateurs de musique ont dû se tourner vers les réseaux sociaux pour assouvir leur soif de concerts durant le confinement. Une idée ingénieuse qui a été une planche de salut pour les artistes et les salles de spectacles closes. À ce moment, le Catalogue challenge pensé par Lestat XXL et le eXperience de Airtel ont été

des concepts novateurs qui ont ramené au goût du jour la question de l'apport du numérique dans la promotion de la culture gabonaise. Le premier cité a drainé des foules sur la scène virtuelle qui, bien que n'ayant pas payé de ticket d'entrée, ont renfloué les caisses des opérateurs de téléphonie mobile pour ne rater aucune séquence de ces concerts. C'était suffisant pour maintenir un lien avec le public.

G-Store music : de la musique locale au bout d'un clic

R.H.A
Libreville/Gabon

IL est désormais possible d'acheter des albums musicaux en ligne au Gabon. Une ingénieuse idée de G-Store music qui a ouvert une boutique virtuelle spécialisée dans la commercialisation des productions musicales locales. Le concepteur de cette plateforme, Abdel Jaward Bokoum, nourrit une ambition louable : promouvoir la musique gabonaise. À ce jour, plus de 150 artistes de 20 catégories différentes sont logés dans les catalogues de cette boutique virtuelle à l'instar de Créol, Nicole Amogho, Sima Mboula et bien d'autres. C'est l'artiste Lord Ekomy Ndong qui, en mai 2020, annonçait la vente du double album (Petit Mutant dans son coin/ Toujours Autant dans son coin) sur cette plateforme. Bien que déjà connue, la boutique a connu un bond significatif durant cette période de crise sanitaire. Sur cette plate-forme, le prix d'un single est situé entre 150 et 500 francs CFA selon certains critères bien définis par le site. Pas besoin de se déplacer pour régler la facture. Le paiement se fait en ligne grâce au mobile banking. Ce qui témoigne de l'accompagnement des opérateurs de téléphonie mobile.



Photo: DR/L'Union